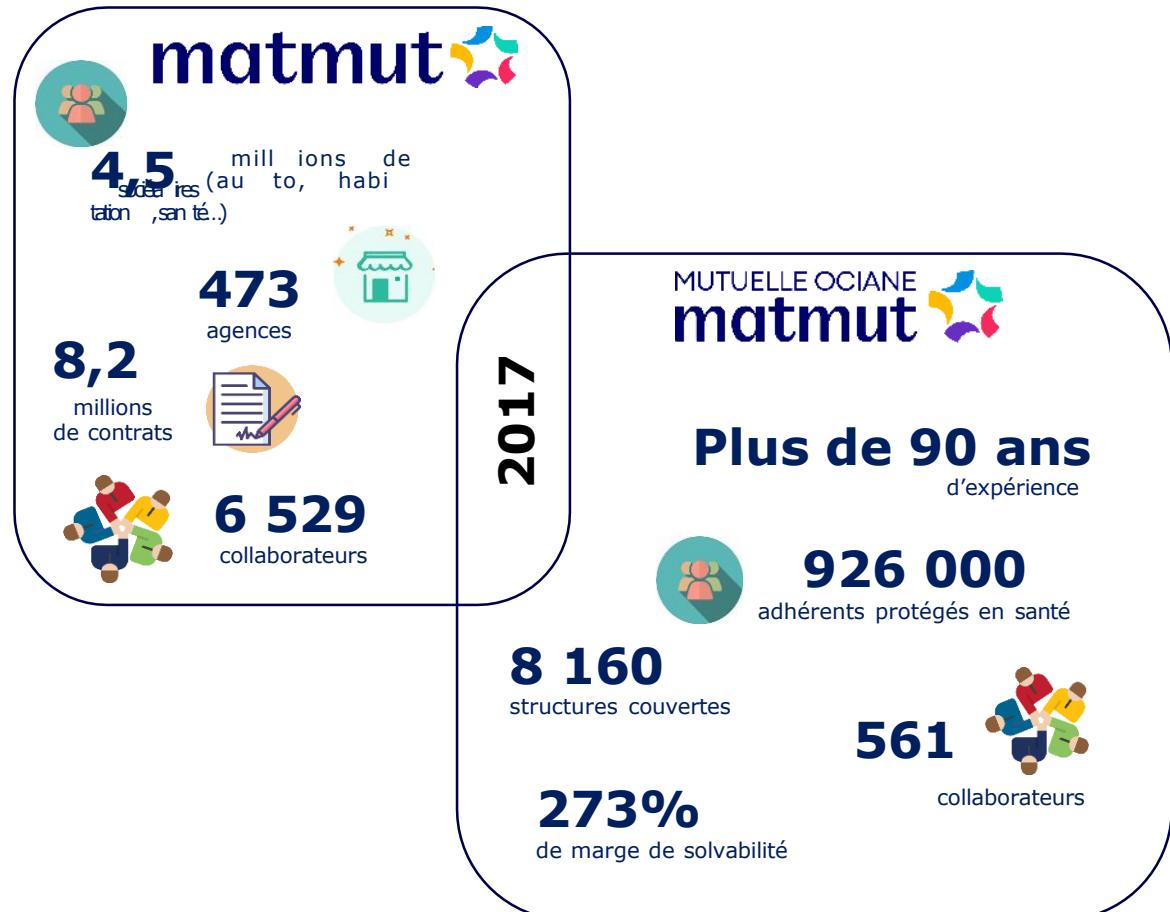


# **Point Mutuelle santé collective pour les salariés**



# La Mutuelle Océane Matmut & Le Groupe Matmut



## Nos Certifications



Océane est certifiée  
depuis 2013 en Santé  
et Prévoyance



**OCIANE SANTÉ PRO**  
MUTUELLE OCÉANE MATMUT

**92%**  
des entreprises satisfaites

# Vos garanties

Vos garanties 2025		BASE	OPTION 1	OPTION 2
<b>H HOSPITALISATION</b>				
<b>Hospitalisation médicale, chirurgicale et maternité</b>				
Frais de séjour		200 % BR	200 % BR	200 % BR
Forfait patient urgences		Frais réels	Frais réels	Frais réels
<b>Honoraires</b>				
<b>Signataires DPTM :</b>				
Actes de chirurgie (ADC)		220 % BR	220 % BR	300 % BR
Actes d'anesthésie (ADA)		220 % BR	220 % BR	300 % BR
Actes d'obstétrique (ACO)		220 % BR	220 % BR	300 % BR
Actes techniques médicaux (ATM)		220 % BR	220 % BR	300 % BR
Autres honoraires		220 % BR	220 % BR	300 % BR
<b>Non signataires DPTM :</b>				
Actes de chirurgie (ADC)		200 % BR	200 % BR	200 % BR
Actes d'anesthésie (ADA)		200 % BR	200 % BR	200 % BR
Actes d'obstétrique (ACO)		200 % BR	200 % BR	200 % BR
Actes techniques médicaux (ATM)		200 % BR	200 % BR	200 % BR
Autres honoraires		200 % BR	200 % BR	200 % BR
Transport remboursé Sécurité sociale		100 % BR	100 % BR	100 % BR
Forfait journalier hospitalier		Frais réels	Frais réels	Frais réels
Forfait actes lourds		Frais réels	Frais réels	Frais réels
Chambre particulière par jour : Conventionnée jour/nuit (avec nuité) Conventionnée de jour (sans nuité)		100 % FR limité à 2 % PMSS limité à 1 % du PMSS	100 % FR limité à 2 % PMSS limité à 1 % du PMSS	100 % FR limité à 3 % PMSS limité à 1.5 % du PMSS
Personne accompagnante : Conventionné		100 % FR limité à 1,5% PMSS/jour	100 % FR limité à 1,5% PMSS/jour	100 % FR limité à 3 % PMSS/jour

# Vos garanties

SOINS COURANTS			
<b>Honoraires médicaux : Remboursés Sécurité sociale</b>			
Consultations - visites : généralistes signataires ou non d'un DPTM	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Consultations - visites : spécialistes signataires d'un DPTM	220 % BR	220 % BR	220 % BR
Consultations - visites : spécialistes non signataires d'un DPTM	200 % BR	200 % BR	200 % BR
Actes de petite chirurgie (ADC) et actes techniques médicaux (ATM) signataires d'un DPTM	170 % BR	170 % BR	170 % BR
Actes de petite chirurgie (ADC) et actes techniques médicaux (ATM) non signataires d'un DPTM	150 % BR	150 % BR	150 % BR
Radiologie, actes d'imagerie médicale (ADI) et actes d'échographie (ADE) signataires d'un DPTM	150 % BR	150 % BR	170 % BR
Radiologie, actes d'imagerie médicale (ADI) et actes d'échographie (ADE) non signataires d'un DPTM	130 % BR	130 % BR	150 % BR
Séances avec des psychologues <sup>(1)</sup>	100 % BR	100 % BR	100 % BR
<b>Honoraires médicaux : Non remboursés Sécurité sociale</b>			
SOINS COURANTS (Suite)			
Médecines douces <sup>(2)</sup> : acupuncture, ostéopathie, chiropractie, psychomotricien, diététicien, psychologue - <i>Forfait global par an</i>	25C/séance dans la limite de 3 séances par an/bénéficiaire	25C/séance dans la limite de 4 séances par an/bénéficiaire	25C/séance dans la limite de 4 séances par an/bénéficiaire
Médicaments Remboursés Sécurité sociale	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Pharmacie (hors médicaments) Remboursée Sécurité sociale	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Analyses et examens de laboratoire Analyses et examens de biologie médicale remboursés Sécurité sociale	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Honoraires paramédicaux Auxiliaires médicaux (actes remboursés Sécurité sociale)	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Matériel médical Orthopédie et autres prothèses ou appareillages remboursés Sécurité sociale (hors dentaires, auditifs et optiques)	200 % BR	200 % BR	200 % BR
Transport remboursé Sécurité sociale	100 % BR	100 % BR	100 % BR

# Vos garanties

AIDES AUDITIVES			
<b>Aides auditives remboursées Sécurité sociale, dans la limite d'un appareil par oreille par période de 4 ans suivant la date de délivrance de l'appareil précédent (ce délai s'entendant pour chaque oreille indépendamment)</b>			
Équipement 100 % santé - Classe I <sup>(3)</sup>	100 % FR dans la limite des PLV	100 % FR dans la limite des PLV	100 % FR dans la limite des PLV
Équipement à tarif libre - Classe II <sup>(4)</sup>	20 % PMSS par oreille (au minimum 100 % BR)	20 % PMSS par oreille (au minimum 100 % BR)	1700 €/oreille
Piles et autres consommables ou accessoires remboursés Sécurité sociale <sup>(5)</sup>	100 % BR	100 % BR	100 % BR
DENTAIRE			
<b>Soins</b> Soins dentaires conservateurs, chirurgicaux ou de prévention	100 % BR	100 % BR	100 % BR
<b>Soins prothétiques et prothèses dentaires remboursées par la Sécurité sociale :</b>			
Panier 100 % Santé - Dents du sourire (incisives, canines, prémolaires) <sup>(6)</sup>	100 % FR (dans la limite des HLF)	100 % FR (dans la limite des HLF)	100 % FR (dans la limite des HLF)
Panier maîtrisé - Dents du sourire (incisives, canines, prémolaires) <sup>(7) (8) (9) (10)</sup>	250 % BR	325 % BR	450 % BR
Panier libre - Dents du sourire (incisives, canines, prémolaires) <sup>(6) (8) (9) (10)</sup>	125 % BR	325 % BR	450 % BR
Panier 100 % Santé - Dents de fond de bouche	100 % FR (dans la limite des HLF)	100 % FR (dans la limite des HLF)	100 % FR (dans la limite des HLF)
Panier maîtrisé - Dents de fond de bouche <sup>(7) (8) (9) (10)</sup>	220 % BR	250 % BR	350 % BR
Panier libre - Dents de fond de bouche <sup>(8) (9) (10)</sup>	125 % BR	250 % BR	350 % BR
Panier 100 % Santé - Inlays-core	100 % FR (dans la limite des HLF)	100 % FR (dans la limite des HLF)	100 % FR (dans la limite des HLF)
Panier maîtrisé - Inlays-core <sup>(7) (8) (9) (10)</sup>	150 % BR	200 % BR	200 % BR
Panier libre - Inlays-core <sup>(8) (9) (10)</sup>	125 % BR	200 % BR	200 % BR
Panier maîtrisé - Inlays/onlays <sup>(7)</sup>	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Panier libre - Inlays/onlays	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Orthodontie remboursée Sécurité sociale	300 % BR	300 % BR	350 % BR
Orthodontie non remboursée Sécurité sociale	250 % BR	250 % BR	250 % BR
Prothèses dentaires non remboursées Sécurité sociale - Forfait par an	7 % PMSS/an	7 % PMSS/an	10 % PMSS/an
Implantologie - Forfait par an	20 % PMSS/an	22 % PMSS/an	25 % PMSS/an

# Vos garanties

 OPTIQUE <sup>(11)</sup>			
<b>Équipements (1 monture/2 verres)</b>			
Équipements 100 % Santé - Classe A -Verres et monture <sup>(12)</sup>			
	100 % FR dans la limite des PLV	100 % FR dans la limite des PLV	100 % FR dans la limite des PLV
	Voir Grille BASE	Voir Grille OPTION 1	Voir Grille OPTION 2
<b>Prestations supplémentaires portant sur un équipement d'optique :</b>			
Prestation d'appairage pour des verres de Classe A d'indices de réfraction différents (tous niveaux) <sup>(12)</sup>	100 % FR dans la limite des PLV	100 % FR dans la limite des PLV	100 % FR dans la limite des PLV
Supplément pour verres avec filtres de Classe A <sup>(12)</sup>	100 % FR dans la limite des PLV	100 % FR dans la limite des PLV	100 % FR dans la limite des PLV
Supplément pour verres avec filtres de Classe B	100 % BR dans la limite des PLV	100 % BR dans la limite des PLV	100 % BR dans la limite des PLV
Prestation d'adaptation de la prescription médicale de verres correcteurs après réalisation d'un examen de la réfraction, en cas de renouvellement par l'opticien-lunetier d'une ordonnance pour des verres de Classe A	100 % BR dans la limite des PLV	100 % BR dans la limite des PLV	100 % BR dans la limite des PLV
Prestation d'adaptation de la prescription médicale de verres correcteurs après réalisation d'un examen de la réfraction, en cas de renouvellement par l'opticien-lunetier d'une ordonnance pour des verres de Classe B	100 % BR dans la limite des PLV	10 € par adaptation (minimum 100 % BR) dans la limite des PLV	10 € par adaptation (minimum 100 % BR) dans la limite des PLV
Autres suppléments pour verres de Classe A ou B (prisme/système antipostis/verres iséloniques)	100 % BR	100 % BR	100 % BR
<b>Autres dispositifs médicaux d'optique :</b>			
Lentilles prescrites (acceptées, refusées, jetables) - <i>Forfait global par an/bénéficiaire</i>	3 % PMSS par année civile, par bénéficiaire (au minimum 100 % BR pour les lentilles acceptées)	3 % PMSS par année civile, par bénéficiaire (au minimum 100 % BR pour les lentilles acceptées)	6,5 % PMSS par année civile, par bénéficiaire (au minimum 100 % BR pour les lentilles acceptées)
Chirurgie réfractive - <i>Forfait par an/bénéficiaire</i>	22 % PMSS par année civile, par bénéficiaire	22 % PMSS par année civile, par bénéficiaire	25 % PMSS par année civile, par bénéficiaire
 <b>ACTES DE PRÉVENTION</b>			
Actes de prévention définis par la réglementation	100 % BR	100 % BR	100 % BR
 <b>ACTES DIVERS</b>			
Cures thermales acceptées par la Sécurité sociale	100 % BR	100 % BR	100 % BR
 <b>ASSISTANCE</b>			
Assistance Matmut	Inclus	Inclus	Inclus
 <b>SERVICES +</b>			
Itellis : avantages tarifaires optique et audio	Inclus	Inclus	Inclus
Medaviz : téléconsultation 24 h/24, 7 j/7	Inclus	Inclus	Inclus
deuxiemeavls.fr : service d'accès à l'expertise médicale en ligne	Inclus	Inclus	Inclus
Livmed's : livraison de médicaments à domicile	Inclus	Inclus	Inclus
Méta-Coaching : programmes de coaching santé en ligne	Inclus	Inclus	Inclus
Salvum : formation en ligne aux 1 <sup>ers</sup> secours	Inclus	Inclus	Inclus
Protection juridique santé	Inclus	Inclus	Inclus

# Cotisations 2025

TARIFS MUTUELLE 2025 (En % du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale qui est de 3925€)				
REGIME GENERAL				
L'employeur souscrit la base conventionnelle seule	SALARIE	Conjoint et assimilé	Enfant gratuité dès le 3ème	
		Extension facultative au choix du salarié		
Salarié base	32,38 €	69,87 €	36,11 €	
		0,39%	0,39%	0,22%
<i>Souscription facultative au choix du salarié</i>	+ OPTION 1	15,31 €	15,31 €	8,64 €
		0,89%	0,89%	0,51%
	+ OPTION 2	34,93 €	34,93 €	20,02 €

# 2025 NOUVEAU RESEAU DE SOINS

Changement du réseau de soins au 1<sup>er</sup> janvier 2025



## Analyse des devis via ITELIS sur l'optique & l'audio + tarifs préférentiels

**Offre Optique**  
3 500 OPTICIENS PARTENAIRES  
partout en France

**Offre Audio**  
3 600 AUDIOPROTHÉSISTES  
PARTENAIRES partout en France

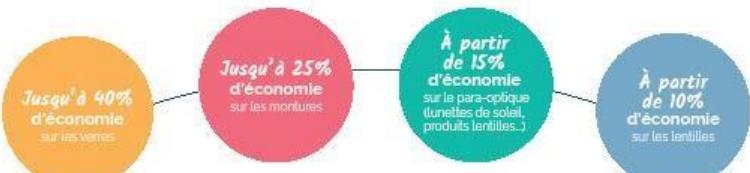
### Nos Engagements *Confiance*

- ➔ Rapport qualité/prix performant
- ➔ Tiers payant
- ➔ Large choix de produits
- ➔ Équipement d'origine certifiée
- ➔ Verres de marque exclusivement
- ➔ Géolocalisation des Opticiens
- ➔ Informations complètes sur les spécialités et services
- ➔ Test de la vue en ligne
- ➔ Garanties après-vente
  - Garantie casse sans franchise de 2 ans pour monture et verres et de 6 mois pour lentilles rigides<sup>(\*)</sup>
  - Garantie adaptation sans franchise de 15 jours pour monture, 3 mois pour verres et 3 mois pour lentilles<sup>(\*)</sup>
  - Garantie déchirure sans franchise de 3 mois pour les lentilles souples<sup>(\*)</sup>
- ➔ Accompagnement personnalisé

### Nos Engagements *Confiance*

- ➔ Rapport qualité/prix performant
- ➔ Tiers payant
- ➔ Large choix de produits
- ➔ Équipement d'origine certifiée
- ➔ Appareils de marque exclusivement
- ➔ Informations complètes sur les spécialités et services
- ➔ Garanties après-vente
  - Garantie adaptation
  - Garantie dépannage<sup>(\*)</sup>
  - Garantie déménagement
- ➔ Géolocalisation des Audioprothésistes
- ➔ Test de l'ouïe en ligne
- ➔ Accompagnement personnalisé

### Vos tarifs préférentiels<sup>(\*)</sup>



### Vos tarifs préférentiels



## Changement du réseau de soins

Réseau médecines douces



- Un réseau développé composé de **1200 ostéopathes et chiropracteurs**, **400 psychologues spécialisés** en thérapies comportementales cognitives et **150 diététiciens**.
- Une sélection rigoureuse pour un **référencement de qualité sur tout le territoire**.
- Un accès facilité grâce à la plate-forme permettant de **choisir son professionnel** selon divers critères (lieu de consultation, spécialité, tarifs maximum de consultation...).



# La réforme du 100% santé, ou zéro reste à charge



Pensé et déployé afin de **permettre à une majorité de la population de bénéficier de soins de qualité**, sans que leurs ressources financières soient une contrainte.

- *Panier 100 % Santé* = Depuis 2021 prise en charge à 100 % par le régime obligatoire + la complémentaire santé pour les postes

## Optique – Dentaire – Aides auditives

En 2024, le dispositif devait rembourser intégralement **les fauteuils roulants**

# **Les services Pour les salariés du groupe**



# Des services / avantages innovants inclus

**GARANTIES D'ASSISTANCE**



**TÉLÉCONSULTATION**



**Medaviz**

**RESEAUX PARTENAIRES**



**itelis**  
EN CONFIANCE POUR MA SANTÉ

Optique  
Audio  
Bien être

**PROTECTION JURIDIQUE SANTÉ**



Livraison de médicaments



**LIVMED'S**  
Soignez vous sans bouger de chez vous.

**COACHING SANTÉ**



**META COACHING**

**2<sup>Ème</sup> AVIS MÉDICAL**



**deuxiemeavis.fr**  
des experts pour éclairer vos décisions de santé

**FORMATION AUX 1<sup>ers</sup> SECOURS**



**SALVUM**



**Service D'ECOUTE SOCIALE**

# Pour les salariés : Un espace personnel Disponible sur PC et mobile

La plupart des services disponibles sur l'espace internet dédié aux adhérents le sont également sur l'Appli mobile santé : Ma Matmut.

L'application est téléchargeable gratuitement dans l'App Store et dans Google Play.



Appli mobile <remboursement immédiat>  
Ostéo, lentilles non remboursées, podologie

Simulation de remboursements sur l'appli

Merci  
)

MUTUELLE OCIANE  
**matmut** 